

A Clermont-Ferrand,  
Le 30 Novembre 2017,

**A l'attention de Monsieur Stéphane TRAVERT,**  
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

**Copie à :**

*M. Michel SINOIR, Directeur de la DRAAF AuRA,  
M. Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture AuRA,*

**Dossier suivi par :**

*Hélène Beaulieu, pour le collectif d'associations engagées pour une agriculture respectueuse de l'environnement, de la santé et du monde paysan  
04 73 31 31 17 - [celavarauvergne.agriculture@gmail.com](mailto:celavarauvergne.agriculture@gmail.com)*

Objet : Retour sur les Etats Généraux de l'Alimentation

Monsieur le Ministre,

Nos structures souhaitent d'abord souligner l'intérêt de la démarche gouvernementale des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) lancés le 20 juillet dernier : nous y avons vu une occasion de nous exprimer et de nous positionner sur différents sujets pour poser les bases d'une agriculture paysanne et durable, respectant les fondamentaux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques. L'agriculture telle que nous la pensons doit être en capacité de fournir à tous des produits de qualité, respectueux de l'humain et de l'environnement.

Les consultations en région - à Lyon le 6 septembre puis à Lempdes le 27 octobre dernier - ont été, pour nos structures, l'occasion d'acquérir une certaine visibilité et de rencontrer des interlocuteurs non habituels, notamment les acteurs des filières conventionnelles.

Proches de la clôture officielle le 15 décembre prochain, nous souhaitons revenir ici sur des enjeux forts, trop peu abordés dans le déroulement des EGA.

En mettant autour de la table des structures et acteurs d'horizons très différents, le format des consultations n'a pas permis d'avancer sur le revenu des agriculteurs : enjeu économique central pour la pérennisation de l'agriculture. Le renouvellement des générations en agriculture et le dynamisme des territoires ruraux seront assurés si et seulement si l'agriculture française devient rémunératrice. Circuits-courts, contractualisation équitable, accompagnement des transmissions et des nouvelles formes d'installation sur les territoires (installation progressive et à taille humaine), solutions alternatives à l'accès au foncier, sont autant d'outils que nos structures mobilisent déjà sur le terrain pour mettre en place les bases d'une agriculture rémunératrice.

Plus précisément, les conclusions concernant la contractualisation nous inquiètent. Elles mettent en avant l'industrie agroalimentaire, déjà présente au sein des coopératives de producteurs et bientôt présente dans la transformation, par la territorialisation (circuits-courts industriels). Ceci va à contresens de toute évolution favorable pour le paysan, qui doit garder son autonomie de pratiques (semences, traitements...) et peut lui-même s'impliquer dans des groupements et des structures de transformation à petite échelle, qui lui permettront de vivre plus dignement de son activité.

La production d'une alimentation saine, respectant l'équité sociale et la santé humaine, et la protection des ressources environnementales (sols, eau, air, ...) est devenue une urgence, en Auvergne-Rhône-Alpes comme ailleurs. Le discours immobiliste prônant le *statu quo* en termes de qualité de la production agricole, de pratiques agricoles et de conditions d'élevage, entendu à plusieurs reprises lors des consultations, tend à nier ces préoccupations sociétales et n'est donc plus acceptable. L'agriculture de demain doit impérativement respecter la santé des agriculteurs, celle des consommateurs, et protéger

l'environnement. Le citoyen/consommateur doit être le pilote de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire, en lien étroit avec les producteurs. Il ne suffira pas de demander la déréglementation des contraintes environnementales, la prolongation de l'autorisation du glyphosate ou une communication « greenwashing » sur les pesticides pour redonner confiance à ces consommateurs, devenus exigeants sur la qualité.

Pour satisfaire à la demande de la population, il est clair que la transition agro-écologique et biologique de l'agriculture française demande un changement des pratiques agricoles. Les changements de pratiques, notamment pour apprendre à être agriculteur sans glyphosate, font l'objet de blocages culturels. C'est donc par l'accompagnement au changement que cette transition peut se faire, et se fait déjà par nos associations en pratiquant bénévolement l'investissement immatériel. Sans soutien politique et financier du Ministère dans nos actions d'animation et d'accompagnement des agriculteurs et des citoyens au changement de pratiques et de mentalité, le *statu quo* est inévitable.

Nous rappelons enfin que les enjeux brassés dans ces EGA ne sont pas cohérents avec les décisions politiques récentes d'arrêt de l'aide au maintien à l'agriculture biologique en 2018. Pourtant l'agriculture biologique le démontre, elle est aussi créatrice d'emplois et permet de respecter la santé des agriculteurs et, plus généralement, de l'ensemble de la population, au moment où les problématiques de santé publique sont plus qu'inquiétantes.

Nous attendons que de nouveaux temps de concertation - plutôt que de consultation - soient proposés pour permettre un vrai dialogue entre acteurs ainsi que la construction d'une vision partagée pour l'agriculture et l'alimentation de demain, les résolutions doivent se traduire désormais dans les actes, dans le respect et avec la participation de nos réseaux.

Hélène Beaulieu,  
Pour le collectif d'associations engagées pour  
une agriculture respectueuse de l'environnement,  
de la santé et du monde paysan.

